

## SCIOTOT « le site, la ferme près de la mer »

### Sommaire

Identité, Toponymie page 1

Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir, événement :

La plage page 1...

Les landes page 2...

Le fortin Luthumière page 2...

Les faits divers page 2...

Plans page 3...

Parkings page 3...

Randonner à Sciotot page 4...

Sources page 4...

### Identité, toponymie...

En réalité Sciotot n'est pas une commune mais un lieu-dit en bord de mer de la commune des PIEUX, comme Hatainville l'est pour Les Moitiers-d'Allonne.

Sciotot est un toponyme d'origine anglo-scandinave composé de l'élément *-tot*, issu de l'ancien scandinave *topt, toft* « emplacement bâti, ferme » et un élément *Scio-* qui représente sans doute un anthroponyme, à savoir *Siwold / Sæwold* forme anglo-saxonne ou anglo-scandinave correspondant au nom de personne scandinave *Sævaldi* – peut-être le même personnage qui a donné son nom à Siouville (*Seovilla* vers 1200, *Syovilla* vers 1280), commune qui se trouve à 10 km.

La commune des Pieux dispose donc d'une superbe plage longue de 4/5 km entre le cap de Flamanville au Nord et la pointe du Rozel au Sud, ayant ainsi peu d'échanges avec les plages voisines.

Elle est dominée par la Roche à coucou, un promontoire qui culmine à 135 m au-dessus de la mer, d'où l'on découvre de beaux panoramas avec vue imprenable sur les îles anglo-normandes.

Elle offre les charmes d'une jolie plage nommée « *côte des grandes marées* » en raison de l'amplitude de marée pouvant atteindre 9 m.

Les locaux diront que c'est l'une des plus belles plages de l'Hexagone, sinon la plus belle du monde ! Cependant, à certains endroits, les vagues ont fait reculer le trait de côte détruisant le GR223 ou le recouvrant de galets et ce, malgré l'important enrochement.

Par ailleurs, lors des grandes marées, la mer contourne les enrochements et menace les habitations. Et, pour essayer d'enrayer ou simplement retarder le problème de l'érosion, la dune est renforcée par un apport non négligeable de sable marin.

- **La plage de Sciotot, un terrain de jeu !**

La plage de Sciotot des Pieux est un immense terrain de jeu pour les loisirs de bord de mer. On y pratique le surf et char à voile.

L'association Voile et Vent (ASVV) propose la pratique du char à voile : speed-sail, mini-4, classe 5 et char à cerf-volant. Elle accueille les adhérents à l'année, pour une pratique compétition ou loisir.

En été, une aire de jeux est mise à disposition des petits et grands.

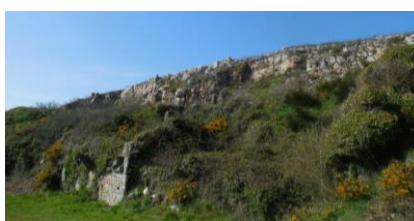
Des animations sont organisées : tournois de beach-volley, sandball (sport collectif dérivé du handball), soccer (foot sur sable), rugby dans le cadre de « venez passer l'été sur la plage », des tournois de pétanque, mais aussi des concerts et soirées.

La plage de Sciotot, qui arbore le Pavillon Bleu, dispose de deux sites de



L'Anse de Sciotot

Sciotot serait « le site, la ferme près de la mer »



La Roche à coucou



baignades exceptionnels, surveillés en juillet et août par les sauveteurs en mer présents toute la journée.

### • Les landes de Sciotot

Les landes de Sciotot se situent sur une falaise fossile fortement marquée par l'influence marine. Elle comprend des petites pelouses silicicoles mais aussi de très belles landes à *Erica cinerea* caractéristiques d'un habitat reconnu d'intérêt communautaire qui motivent son classement en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff).

Cette Znieff présente plus un intérêt global en tant qu'habitat particulier en raréfaction que par la présence d'espèces particulièrement rares ou menacées. Cinquante-six espèces végétales ont néanmoins été initialement

dénombrées sur ce site, dont quelques-unes peu courantes au niveau des pelouses silicicoles, telles la Moenchie dressée (*Moenchia erecta*), le Trèfle à petites fleurs (*Trifolium micranthum*), le Trèfle souterrain (*Trifolium subterraneum*), l'Orpin d'Angleterre (*Sedum anglicum*)...



*Moenchia erecta*



*Trifolium micranthum*



*Trifolium subterraneum*



*Sedum anglicum*

### • Le fortin de Sciotot

Les côtes du Cotentin ont, durant des siècles, connu de multiples incursions. Pendant très longtemps, les habitants du littoral n'eurent d'autre solution que de fuir, emportant le peu de ce qu'ils possédaient, lorsque des envahisseurs étaient signalés. Puis la défense s'organisa très localement et c'est sous le règne (1515-1547) de François 1<sup>er</sup> que l'on vit créer le « guet de mer », avec des milices paroissiales.



Le Fortin et le Cap de Flamanville

Dès les premières années du XVIII<sup>e</sup> on vit se faire jour le souci d'organiser, de discipliner et d'instruire ces groupes locaux d'auto-défense. Et c'est en 1705 que le littoral fut divisé en capitaineries de gardes côtes infanterie d'environ mille hommes ayant à leur tête un capitaine-général, un major et un aide-major, subdivisées théoriquement elles-mêmes en dix compagnies commandées par un capitaine.

Tous les habitants, sauf les marins inscrits, étaient astreints à figurer, de 18 à 60 ans, sur un rôle général à partir duquel on choisissait un nombre déterminé d'hommes, qui devaient en tout temps chez eux ses armes et munitions.

1778 vit la suppression de l'infanterie garde-côte et son remplacement par des compagnies de 50 canoniers qui subsistèrent jusqu'en 1815. La durée du service était de cinq ans avec renouvellement par cinquième chaque année. La capitainerie de la Hague dut compter onze compagnies.

Les premiers corps de garde de Siouville, Flamanville, Sciotot et Le Rozel dateraient de 1669, c'est-à-dire bâtis à la fin de la guerre de Dévolution (1667-1668). Reconstitués après 1694, ces ouvrages de défense, faute d'entretien régulier, étaient à nouveau en état lamentable en 1713.

Durant la guerre de Sept ans (1756-63) les Anglais avaient menacé les côtes normandes, de la Seine à la baie du Mont-St-Michel.

A partir de 1778, des mesures sont prises pour mettre le nord-Cotentin à l'abri d'un coup de main anglais. Si Diélette possédait deux canons et deux mortiers, les forts de Sciotot et de Surtainville, construits selon le même plan, n'étaient pas opérationnels car n'avaient pas reçu leur armement respectif (deux pièces de 24).

Cette menace perpétuelle incita, en 1792, la municipalité des Pieux à prendre des mesures de vigilance et de réclamer auprès du Directoire du District de Cherbourg le réarmement du fort de Sciotot et le rétablissement du corps de garde. Le Conseil des Pieux signalait en outre que le fort recevra, dans sa petite enceinte, le piquet de gardes nationaux qui veilleront la nuit le long de la côte. Mais le fort était « dégarni de tout ce qui est nécessaire à sa garde » ...



Canoniers gardes-côtes

### • Les faits divers

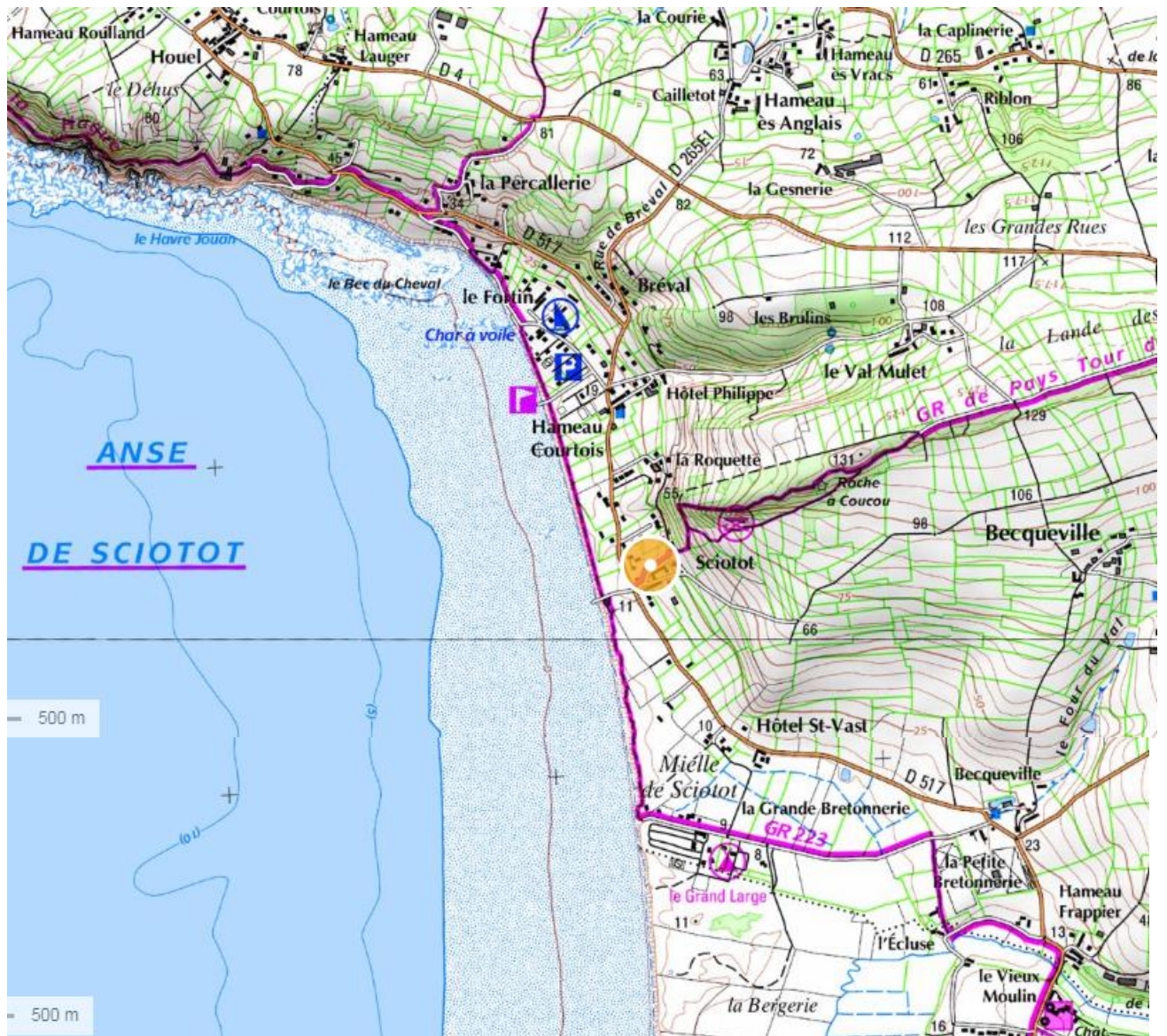
○ Un sous-marin, pris en remorque, casse ses amarres au large et vient s'échouer au pied de la falaise. Il ne pourra être déséchoué.

○ Le trois-mâts *Zebrina* (image ci-contre) est retrouvé échoué sur la plage. À l'arrivée des premiers témoins, il n'y a déjà plus personne à bord... alors que le poêle rougeoie encore.





## Plans



## Parkings



Parking devant le restaurant Le Vent de Mer



Parking de la route de Fort (chemin menant au lieu-dit Le Fortin)



## Randonner à Sciotot

- **Randonnées sur le canton des Pieux**

Ponctué de sites remarquables, la Hague offre des lieux éblouissants et originaux qui en font une région incontournable pour les habitués de la randonnée.

*Des boucles balisées « Sentiers de la Hague » permettent également de découvrir l'intérieur des terres et le bocage. Petits villages et hameaux typiques, de beaux panoramas, chemins creux, feront la joie des amateurs de randonnées pédestre.*

Par exemple : Entre Monts et Vallées (10,7 km), Entre Bois et Falaises (9,0 km)



- Ou **tout autre circuit** à la discrétion de nos guides



### Sources

Divers sites internet, notamment Wikimanche et Wikipédia ; Commune des Pieux ; Généanet ; INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel) ; Association Voile et Vent (ASVV) ; Office de Tourisme de la Hague en Cotentin ; Ouest-France ; ....

Ouvrages & documents : "601 communes et lieux de vie de la Manche" de René Gautier (2014) ; ...

Remerciements à :